



ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – Mercredi 4 mai 2005

Agenda

Lundi 9 mai

- 11h45 : Réunion de la section Economie politique, statistique et finances, salle 4.
- 12h30 : Déjeuner des Académiciens.
- 15h : **Henri Pigeat**, président du Centre de formation des journalistes, ancien président de l'AFP : « *Le journaliste et l'historien* ».

Lundi 16 mai - Pas de séance.

Lundi 23 mai

- 15h : **Alain Larcan**, président du Conseil scientifique de la Fondation Charles de Gaulle : « *De Gaulle historien* ».

Mercredi 25 mai

- 15h : Réunion du jury du Prix Edmond Fréville, salle 4.

Lundi 30 mai

- 15h : **Alain Besançon**, membre de l'Institut : « *Fluctuations de l'historiographie de la Russie* ».
- 18h : Cérémonie de remise du prix 2004 de la Fondation culturelle franco-taïwanaise.

Mardi 31 mai

- 18h : Conclusion du colloque international Tocqueville, salle Hugot.

Lundi 6 juin

- 11h45 : Réunion de la section Economie politique, statistique et finances, salle 4.
- 12h30 : Déjeuner des Académiciens.
- 15h : **Jean CHÉRASSE**, réalisateur : « *Le film documentaire historique – Vérités et mensonges* ».

Lundi 13 juin

- 15h : Séance exceptionnelle (Grande salle des séances) : Bicentenaire de la naissance d'Alexis de Tocqueville.

Lundi 20 juin

- 15h : **Jean-Louis SERVAN-SCHREIBER** : « *L'histoire au péril des médias* ».

Lundi 27 juin

- 15h : **Jean-Paul CLEMENT** : « *Chateaubriand, Byron et Pouchkine, face à Napoléon* ».

Lundi 4 juillet

- 11h45 : Réunion de la section Economie politique, statistique et finances, salle 4.
- 12h30 : Déjeuner des Académiciens.
- 15h : **Jean VITAUX**, docteur en médecine : « *Peut-on écrire l'histoire de la gastronomie ?* ».

« La République et les religions en régime de Séparation : cadre juridique et pratiques institutionnelles » Colloque des 25, 26 et 27 avril 2005 au Palais de l'Institut

Le colloque a été ouvert lundi matin par un discours de M. **Jean-Louis Debré**, Président de l'Assemblée nationale, qui a résumé ainsi son propos, rappelant le rôle essentiel que doit jouer le Parlement dans la définition de la laïcité : « *Le principe de laïcité n'est pas défini et, d'ailleurs, le terme même de laïcité ne figure pas dans la loi de 1905. C'est justement parce que ce principe n'est pas défini qu'il fait l'objet d'interprétations diverses et variables en fonction des opinions, des circonstances et du climat politique. C'est une alliance du législateur et du juge qui, dans un souci d'apaisement, a permis de trouver à son sujet un équilibre qui, comme tout équilibre, est par définition fragile. L'évolution de notre société n'a fait qu'accentuer cette fragilité au point que l'on a pu croire que cet équilibre était sur le point de se rompre. Enfin, c'est parce que le contenu de la laïcité n'est pas fixé, n'a pas été fixé une fois pour toutes, qu'il appartient au Parlement, et à lui seul, de déterminer, chaque fois que cela est nécessaire, les conditions de cet équilibre et de l'adapter aux nécessités de l'époque* ». M. Jean-Louis Debré a, par ailleurs, annoncé qu'il reconstituerait une mission parlementaire d'information pour évaluer les résultats de la loi du 15 mars 2004 — dite « loi sur le voile » — et étendre les réflexions au milieu hospitalier et à celui de l'entreprise. Il a néanmoins conclu : « *la laïcité n'a pas besoin de longs développements législatifs pour exister, elle a besoin de vigilance* ».

M. **Émile Poulat**, qui a tiré les conclusions générales du colloque, dont il a souligné la qualité et l'exhaustivité, a plaidé pour l'établissement d'une édition critique de la loi du 9 décembre 1905, que l'on peut trouver maintenant dans son édition originale, mais dont les différentes versions consolidées disponibles diffèrent. Il a conclu que, si on déplore souvent l'effritement de la culture religieuse en France, la situation est bien pire en ce qui concerne la culture laïque, qui est souvent ignorante de sa propre histoire.

Les textes seront disponibles sur le site <http://www.1905-2005.fr>.

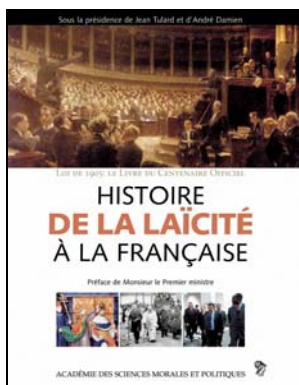
« Le nouveau pape est académicien en France » AFP – mercredi 20 avril 2005

« Le nouveau pape est académicien en France, où il appartient depuis 1992 à la prestigieuse **Académie des sciences morales et politiques**, créée au XVIII^e siècle et héritière des Lumières. C'est la première fois qu'un pape appartient à cette Académie [...]. Le secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques, **Michel Albert**, a adressé à Benoît XVI une lettre de félicitations pour son élection [...]. Le cardinal **Joseph Ratzinger** avait été élu le 13 janvier 1992 membre associé étranger au fauteuil laissé vacant par le décès du dissident soviétique **Andrei Sakharov**. Il avait prononcé le 6 novembre de la même année sous la coupole son discours d'installation, en français, que l'Assemblée va mettre en ligne sur son site Internet. Il y a présenté personnellement en 1995 une communication, également en français, sur "la théologie de l'Alliance dans le Nouveau Testament" et y a fait lire en 1997 un texte [...] sur "le dialogue interreligieux et la relation judéo-chrétienne".

Après la messe d'inauguration du pontificat à laquelle l'Académie était représentée par M. **Jean Foyer**, actif soutien de l'élection du cardinal à l'Académie, le nouveau Pape a lui-même rappelé à M. le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin qu'il avait de très nombreux amis en France et qu'il était membre de l'Académie. Cette information a été reprise dans tous les grands organes de presse.

www.asmp.fr: Nouveautés sur le site de l'Académie

- Discours de MM. **Raymond Polin**, **Jean Foyer**, de M. le Chancelier honoraire **Edouard Bonnefous** et du Cardinal **Joseph Ratzinger** prononcés lors de l'installation de ce dernier comme membre associé étranger de l'Académie le 6 novembre 1992.
- « La théologie de l'Alliance dans le Nouveau Testament », communication du Cardinal **Joseph Ratzinger** devant l'Académie le 23 janvier 1995.
- « Le dialogue inter religieux et a relation judéo-chrétienne », communication du Cardinal **Joseph Ratzinger**, en commun avec le rabbin Léonard Stejnberg le 17 février 1997.
- Deux textes de M. **Jacques de Larosière** : « Le projet de Constitution européenne » (intervention faite devant l'Académie au cours du comité secret du lundi 11 avril 2005) et « Principles for emerging market finance : a new approach for cooperation » (allocution prononcée lors du Séminaire annuel de l'Institut de Finance Internationale à Madrid les 30, 31 mars et 1er avril 2005).



En librairie le 4 mai

L'*Histoire de la laïcité à la française*, publiée par l'Académie dans le cadre du Centenaire officiel de la loi de du 9 décembre 1905, retrace la longue histoire des relations de l'État et des religions, depuis la Moyen-Âge jusqu'à nos jours. Accessible à un large public, richement illustré, cet ouvrage, divisé en 21 chapitres courts, a été préfacé par M. le Premier ministre qui rappelle les enjeux actuels du principe de laïcité.

Sous la présidence de MM. **Jean Tulard** et **André Damien**,
textes de M. **Yves Bruley**, iconographie de Mme **Annick Fenet**,
192 pages illustrées, 25 euros

Dans la presse

- **Yvon Gattaz** : « Dix ans de combat », *Valeurs Actuelles*, n° 3568 du 15 au 21 avril. « *C'est en 1994 que nous avons décidé de créer l'Association des moyennes entreprises patrimoniales (ASMEP) pour réhabiliter cette taille d'entreprise et cette structure de capital, pour étudier le mode de gestion particulier à ce type d'entreprise et pour permettre surtout de faire modifier une fiscalité aberrante, issue du doublement des droits de succession en 1983, doublement jamais remis en question malgré sa nocivité avérée pour la pérennité de nos entreprises, ajoutée à celle de l'ISF dont le taux et le plafonnement n'ont fait qu'augmenter depuis sa création* ».

En bref

- Le lundi 2 mai 2005 a été organisée à l'École Française de Rome une Journée d'étude en mémoire de **Bruno Neveu**. Parmi les interventions, peuvent être signalées celle du Révérend Père **Pierre Blet S.J.**, membre correspondant de l'Académie, sur « *La légende de l'excommunication secrète de Louis XIV* », le matin, sous la présidence de M. **Marc Fumaroli**, de l'Académie française, et celle de M. **Yves Bruley**, chargé de mission auprès de l'Académie, intitulée « *Paris contre Rome ? Le gallicanisme administratif du Concordat à la Séparation* », l'après-midi.

Sur Canal Académie du 9 au 15 mai

- Eclairage** : « *Le guide du patrimoine sonore et audiovisuel français* », **Jérôme Charbonneau** reçoit Mlle **Agnès Callu**, conservateur du Patrimoine (Ministère de la Culture), et M. **Hervé Lemoine**, conservateur du Patrimoine (Ministère de la Défense).
- En séance** : Retransmission en différé des communications de M. **Henri Pigeat**, Président du Centre d'information des Journalistes, sur « *Le journaliste et l'historien* » et de M. **Alain Lamassoure**, député européen, sur le thème « *L'évolution des institutions européennes et le Traité constitutionnel* ».
- Un jour dans l'histoire** : « *Les Thermidoriens* », **Christophe Dickes** reçoit M. **Jean Tulard**, Président de l'Académie.
- Le Magazine** : « *.La République et les religions en régime de Séparation : cadre juridique et pratiques institutionnelles* », reportage d'**Élodie Courtejoie** sur le colloque des 25, 26 et avril 2005 – « *Les personnages historiques et le roman aujourd'hui* » par **Constance Huber** – « *Les bases neurales du regard* » - « *Une autre langue* », deuxième partie de l'entretien entre **Hélène Renard** et M. **François Taillandier** – « *L'exposition photographique au château de Langeais* » et les chroniques habituelles.
- Temps, contre-temps** : **Priscille Laffite** anime un dialogue entre M. **Michel Crozier** et deux étudiants en sociologie des organisations à l'Université de Paris-Dauphine.
- Parcours** : **Virginia Crespeau** reçoit M. **Jean Cluzel** qui évoque sa vie et sa carrière.
- Regards croisés** : « *La confection de la loi* », **Édouard Rossey** reçoit M. **Roland Drago** et M. le sénateur **Philippe Marini**.
- La chronique des travaux et des jours** : Actualité de l'Académie des Sciences morales et politiques.

Les horaires de diffusion sont disponibles à l'adresse : www.canalacademie.com